

Villes et Villages Fleuris des Hauts-de-France

Compte-rendu de la visite du jury régional du 31 juillet 2019

MIANNAY-LAMBERCOURT

1/ La démarche de valorisation

Le jury a pu ressentir la motivation de l'équipe municipale et de ses habitants pour fournir un cadre de vie agréable à tous.

Le dossier de présentation est intéressant. Le jury vous recommande de le rédiger selon la trame de la grille d'évaluation du label.

2/ Animation et promotion de la démarche

La commune met en avant les valeurs du label à travers l'organisation d'un concours communal des maisons fleuries.

Certains habitants ouvrent leurs jardins à la visite.

Des sorties à thème sont organisées sur les circuits pédestres de la commune.

Le logo est présent sur les outils de communication du village. Le jury tient à vous informer qu'une nouvelle charte graphique est disponible depuis mars 2019. Vous pouvez télécharger le nouveau logo et le nouveau panneau depuis votre espace adhérent sur le site du cnvfvf : <http://www.villes-et-villages-fleuris.com/acces-reserve>

3/ Patrimoine végétal et fleurissement

Le jury vous invite à renforcer la diversité des plantes vivaces et à maintenir la végétation spontanée.

Le fleurissement des pieds de murs renforce l'attractivité du village.

Le nouvel aménagement devant la mairie est une très bonne initiative qui pourra bénéficier de finitions (paillage).

4/ Gestion Environnementale et qualité de l'espace public

Le patrimoine bâti est bien mis en valeur grâce aux panneaux d'information.

La commune est équipée d'éclairage LED et enfouit progressivement les réseaux.

Le jury vous encourage vivement à poursuivre jusqu'à son terme la démarche 0 phyto.

5/ Analyse par espace

Mairie : revoir l'emplacement des supports vélo pour ne pas bloquer l'entrée.

Place près du chariot de paille : séquencer les pérovskias.

City stade : le jury salue la volonté d'intégrer l'équipement dans le paysage.

6/ La visite du jury

Le jury a été bien reçu par l'équipe « élu/technicien ». Il vous encourage à poursuivre votre engagement dans l'amélioration du cadre de vie.

Conclusion : Après délibérations, le jury régional a décidé de maintenir le label « 2 Fleurs ».

La prochaine visite se fera en 2022.

POUR RAPPEL

Miannay, le 13 juin 2019

Chers administrés,

Le fleurissement de notre village est essentiel.

L'association Vivre à Miannay-Lambercourt et la municipalité en appellent à votre coopération.

En effet, nous avons constaté à plusieurs reprises, des actes d'incivilité à l'égard des plantations (roses trémières arrachées, platebandes malmenées, fleurs de l'espace public traitées au désherbant...).

Nous tenions à rappeler par ailleurs que la commune a entrepris une démarche Zéro phyto.

Nous sollicitons par conséquent votre participation à cette action environnementale et de santé publique.

N'ayons pas peur de voir nos espaces publics s'enherber raisonnablement et laissons nos talus fleurir !

Nous savons pouvoir compter sur votre collaboration et sur votre considération.

Très cordialement

L'association Vivre à Miannay-Lambercourt

L'équipe municipale